

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 20/017/2006 (Public)
Bulletin n° : 180
ÉFAI
11 juillet 2006

Inde. Amnesty International condamne les attentats à l'explosif qui ont eu lieu à Mumbai (Bombay)

Amnesty International condamne dans les termes les plus vigoureux la série d'attentats à l'explosif qui a eu lieu ce mardi 11 juillet 2006 dans la ville indienne de Mumbai (Bombay), faisant plus de 60 morts, pour l'instant, ainsi qu'un très grand nombre de blessés.

Les pensées et la compassion d'Amnesty International accompagnent les victimes de ces attaques atroces et insensées perpétrées dans des gares et des trains de banlieue bondés, à l'heure de pointe, en soirée.

L'organisation est consternée par le mépris des principes d'humanité les plus élémentaires dont témoigne le fait de prendre pour cibles des personnes vaquant à leurs occupations quotidiennes.

Si ces attentats s'avèrent être dirigés systématiquement contre la population civile, ils devront être considérés comme un crime contre l'humanité. Il faut déférer à la justice les responsables de ces agissements, dans le cadre d'une procédure respectant les normes internationales d'équité, et sans qu'il ne soit fait usage de la peine capitale.